

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT D'UN/UNE ENSEIGNANT(E) ASSOCIÉ(E) À MI-TEMPS

Statut PAST - Associé mi-temps

SUPPORT : 24 PAST 8011

Profil synthétique	Diagnostic territorial et évaluation des politiques publiques urbaines
Durée du recrutement	2 ans renouvelables
Début du contrat	01/09/2026
Localisation	Université Bordeaux Montaigne
Composante d'affectation	UFR STC Département IATU
État du poste	renouvellement ou recrutement
Filière de formation concernée	Licence 3 Aménagement, urbanisme et développement territorial durable (AUDTD) Mention Urbanisme et aménagement, parcours Master Urbanisme : stratégie, projet et maîtrise d'ouvrage (USPMO) et parcours Master Urbanisme : paysage, évaluation environnementale et projet de territoire (UPEPT)
Laboratoire de recherche	PASSAGES
Date limite d'envoi des dossiers	Vendredi 1er mai 2026 Envoi des dossiers par voie dématérialisée :

https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita_fo/?num_cg=67&num_form=2

Conditions de recrutement :

Les candidats doivent impérativement justifier :

- de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle principale (autre qu'une activité d'enseignement), qui permet de justifier de moyens d'existence réguliers depuis au moins trois ans
- d'une expérience professionnelle directement en rapport avec la spécialité enseignée
- d'une rémunération principale supérieure à celle de professeur associé

Les agents publics exerçant dans les établissements d'enseignement et de recherche ne peuvent être nommés associés ni les agents exerçant une fonction parlementaire. La limite d'âge est fixée à 65 ans.

Obligations de service :

Le temps de travail d'un associé mi-temps est de 803.50 heures de travail effectif annuel comportant :

- pour moitié une activité d'enseignement : 96h en présentiel
- pour moitié une activité de recherche
- Indice de départ de rémunération : **IB 453 / INM 402**

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

Le/la candidat-e dispensera des enseignements professionnalisants en matière :

- d'ingénierie du développement local,
- de méthodologie du projet d'urbanisme et de territoire et de diagnostic territorial en lien avec la mise en œuvre des compétences du bloc communal dans le projet,
- de participation citoyenne aux projets d'urbanisme et de territoire,
- de conception et mise en œuvre de dispositifs d'évaluation des politiques publiques en matière d'aménagement urbain.

Ses enseignements (96h) porteront, de la L3 AUDTD aux Masters 2 Mention Urbanisme et aménagement, sur l'apprentissage puis la maîtrise des projets de territoire, en milieux urbain et rural. Ils se dérouleront dans les ateliers successifs de L3, M1 et M2 consacrés à cette question centrale dans nos formations.

Activités de recherche :

Le-la candidat-e participera au projet scientifique de l'UMR 5319 Passages sur le thème urbanisme et transition écologique et sociétale.

Il-Elle contribuera aux activités scientifiques de l'APERAU.

Description des activités complémentaires :

Il/elle assurera le lien avec le milieu professionnel par sa connaissance approfondie de ce milieu et de ses acteurs, ainsi que des débats et évolutions en cours (usage de l'IA notamment).

Il/elle participera à l'élaboration de l'offre de formation 2028 en veillant à l'actualisation de l'offre au regard des enjeux et besoins contemporains du milieu professionnel.

Il/elle accompagnera l'insertion professionnelle des diplômé-e-s. Il/elle participera à la prospection et à l'encadrement de stages et de mémoires ainsi qu'au suivi des apprentis.

Le/la candidat-e aura une solide expérience professionnelle dans le champ de l'élaboration stratégique de projets d'urbanisme et de territoire et de prospective et planification territoriale durable.

Des compétences en matière de développement économique local, d'accompagnement de la décision publique et d'évaluation des politiques publiques seront particulièrement appréciées, ainsi qu'une expérience d'enseignement dans la mention concernée.

Pièces à transmettre pour candidater :

Pour Tous	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre de motivation et CV - Diplôme le plus élevé et/ou en rapport avec l'emploi - Pièce d'identité - Attestation sur l'honneur à ne pas effectuer d'enseignements dans un autre établissement public d'enseignement ou de recherche
Pour les renouvellements	<p>Produire un rapport d'activité : ce document de 3 à 6 pages devra présenter la synthèse des 3 années écoulées et mettre en lumière les enseignements assurés et les activités de recherche auxquels le candidat a participé.</p>
Pour les salariés	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de paie de janvier et décembre des 3 dernières années - Avis d'imposition sur le revenu des 3 dernières années - Attestation de l'employeur principal permettant d'établir l'ancienneté dans l'entreprise et la situation actuelle (plusieurs attestations seront fournies en cas d'employeurs successifs) - Pour les agents publics : autorisation de cumul de rémunération sur la totalité de la durée du contrat soit 2 années.
Pour les consultants et professions libérales	<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition sur le revenu des 3 dernières années - Relevé de cotisation URSSAF - Répertoire SIRENE - Copie de l'avis d'imposition de la CFE - Inscription à un ordre professionnel - Copie du bilan fiscal ou du compte de résultat simplifié des 3 dernières années

Contact :

Etienne Damome / 05 57 12 06 61, Directeur de l'UFR STC

Adresse mél :

etienne.damome@u-bordeaux-montaigne.fr